

ROUTES : INAUGURATION DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DU TUNNEL DE BOULC

La Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON a inauguré les travaux de mise en sécurité du tunnel de Boulc ce vendredi 21 juin.

Mis en service en 1998 et d'une longueur de 840 m, le tunnel de Boulc fait partie des quatre tunnels du département soumis à la réglementation spécifique des tunnels de plus de 300 m (avec le tunnel de Rousset, les Grands Goulets et Saint-Vallier). Réalisés entre mai 2023 et mai 2024, ces travaux ont permis de renforcer la sécurité des usagers de la route en prenant en compte les enjeux environnementaux. Ces aménagements ont été inaugurés par la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, et le conseiller départemental délégué à l'aménagement et aux mobilités actives, André GILLES, vendredi 21 juin.

Un système d'éclairage innovant

Dans le détail, les travaux ont porté sur la mise en accessibilité des galeries de secours, à la création d'un local technique et de six niches de sécurité. Avec un ouvrage situé en site inscrit, une attention particulière a été portée à l'intégration du local technique. Deux réserves d'eau ainsi qu'une zone de retournement pour les véhicules du SDIS avaient déjà été réalisées de part et d'autre de l'ouvrage en 2021. Le chantier a également permis l'installation d'un éclairage innovant et adapté au trafic avec des ampoules LED, et l'éclaircissement de l'enrobé. Avec ce nouveau système, l'éclairage augmente lors du passage des véhicules de manière à limiter la pollution lumineuse, notamment la nuit. Des panneaux lumineux indiquant la présence de cyclistes dans les tunnels ont également été mis en place à chaque entrée.

Un Département aménageur

Pendant la durée du chantier, la circulation a été gérée par alternat en journée, avec des fermetures entre 22 heures et 5 heures du lundi soir au samedi matin à certaines périodes. Cette opération, d'un montant de **2,6 M€**, a été prise en charge par le Département. Le tunnel du col de Rousset a fait l'objet de travaux similaires sur la même période, pour un montant de **3,2 M€**. Pour ces deux chantiers, le Département de la Drôme a reçu une aide de 657 180 € de l'État, dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « ***Les routes départementales font partie des compétences fondamentales du Département. Dans nos territoires ruraux, l'utilisation de la voiture est une nécessité pour aller travailler ou se soigner. Avec ces investissements importants, le Département répond présent pour la sécurité des Drômois et assure son rôle d'aménageur du territoire*** ».